

THINKING SUSTAINABILITY RESEARCH



MICHAEL BURGER

Juriste

États-Unis – Amérique du Nord

Une histoire de droit climatique

Traduction française

Par un matin tranquille de juin dernier, j'étais assis sur une plage du New Jersey et je regardais ma fille et mon fils, ainsi que deux de leurs cousins, tous des adolescents et préadolescents en bonne santé et pleins de vie, qui se tenaient debout dans l'Atlantique, de l'eau jusqu'aux chevilles, caressant l'idée d'y plonger. La dernière vague de chaleur s'est installée sur le nord-est des États-Unis, apportant avec elle les derniers records de température. Ici, sur la plage, le vent soufflait régulièrement au large de l'eau glaciale, apportant un froid perceptible dans l'air. Nager ressemblait plus à un défi à relever qu'à un plaisir à savourer - ou à une nécessité pour rester en vie. De retour à New York, les gens s'entassaient dans des centres de rafraîchissement, partageant l'ombre qu'ils peuvent trouver à l'extérieur. J'ai pensé à des vidéos de Chine datant d'il y a quelques années, lors d'une vague de chaleur record, où les gens s'entassaient si étroitement dans des piscines à vagues qu'ils pouvaient à peine se retourner. J'ai pensé au premier chapitre du livre de Kim Stanley Robertson, *The Ministry of the Future*, où une vague de chaleur en Inde pousse les gens à se réfugier dans un lac, mais l'eau est trop chaude pour apporter à leur corps le soulagement nécessaire, et ils meurent.

Le ressac était doux, le vent soulevant de petites vagues qui se courbaient et se brisaient en une écume blanche chatouilleuse. Un garçon, torse nu, âgé d'environ six ans, le torse bronzé et les cheveux bruns ébouriffés, suit son frère aîné sur le sable doux en direction du bord de l'océan. L'aîné est entré dans l'eau jusqu'à la taille et s'est retourné pour regarder son frère le suivre. Mais le plus jeune avait peur. Non pas à cause du froid, qui ne l'affecterait pas, mais à cause des petites vagues, de l'écume blanche et du bruit fort. Il était inquiet, semblait-il, de ce que la puissance de l'eau qui s'infiltrait dans les terres

THINKING SUSTAINABILITY*

Un programme conçu par la Fondation Louis Roederer

**Penser le développement durable*

pourrait lui faire. J'ai imaginé les conséquences pour notre civilisation de l'élévation du niveau de la mer d'un mètre au cours des 75 prochaines années et j'ai pensé : « Il n'a aucune idée de la peur qu'il devrait avoir.

Je ne suis pas toujours comme ça. Mais c'est souvent le cas. La semaine précédant ma journée familiale à la plage, j'étais assis dans une grande salle de conférence avec deux douzaines d'éminents juristes américains spécialisés dans l'environnement, pour discuter de l'état d'avancement des tribunaux et des stratégies juridiques à adopter pour faire face à la crise climatique dans les mois et les années à venir. Comme cela a tendance à se produire dans de tels contextes, la conversation s'est détournée de la question de savoir quelles plaintes déposer contre quels gouvernements et quelles entreprises, des lois, de la doctrine juridique et de la jurisprudence, pour se concentrer sur l'histoire. Comment structurer le récit. Comment émouvoir le public. Qu'il s'agisse de se pencher sur les aspects techniques de la législation et de la politique relative au changement climatique - économie, ingénierie, écologie - ou sur ses éléments plus humains - les personnages individuels, nos vies et nos moyens de subsistance, les communautés dans lesquelles nous sommes placés dans le temps et dans l'espace. Nous nous sommes demandé à haute voix s'il est plus puissant d'invoquer la peur ou de donner de l'espoir. L'apocalypse climatique ? Ou utopie durable ? Qu'est-ce que les gens ont besoin d'entendre, de voir, de sentir, de croire, de comprendre, de savoir, de vouloir ou d'imaginer ? Il n'est pas facile de prendre des mesures pour lutter contre la crise climatique. Ses causes sont omniprésentes : elles se manifestent à tous les niveaux et partout, et proviennent du noyau carbonisé de l'entreprise mondiale. Ses solutions sont systémiques, de portée et d'échelle massives, reflétant des réformes profondes de nos infrastructures sociales et industrielles.

Au niveau individuel, prendre des mesures pour lutter contre le changement climatique signifie souvent sacrifier la commodité, tenter la nouveauté, endurer des changements importants. Il s'agit de privilégier l'avenir par rapport au présent, de peser les effets indirects de nos actions sur des personnes que nous ne connaissons pas et sur des lieux très éloignés. Ces réalités, éloignées dans le temps et l'espace, peuvent sembler essentiellement imaginaires. Notre cerveau n'est pas programmé pour agir dans leur intérêt.

Au niveau sociétal, nous sommes confrontés à ce que les sociologues appellent un « super-problème », avec des milliards de parties prenantes aux priorités concurrentes, aucune autorité centrale pour décider qui reçoit quoi, aucune bonne réponse et, même dans le meilleur des mondes possibles, aucune résolution finale. Car une fois que nous aurons mis les choses en place, une fois que la vision audacieuse d'un avenir juste aura été formulée, que les règles du jeu auront été établies, que les plans pour mettre fin à notre dépendance aux combustibles fossiles auront été mis en place, que les incitations en faveur des énergies renouvelables auront été alignées et que les systèmes de soutien pour faire face aux vagues de chaleur et à la montée des eaux seront opérationnels, la crise ne sera pas finie. Le climat continuera à changer dans les années à venir. Le problème survivra à tous les efforts que nous déployons pour le résoudre. Ce qui ne fait que rendre les choses plus complexes. Encore plus de méchanceté.

De retour sur la plage, je discutais avec ma sœur et une autre de mes nièces. Je leur ai demandé ce qu'elles avaient besoin d'entendre pour être motivés : l'espoir ou la peur.

« L'espoir », a répondu ma sœur. Elle a 45 ans.

« Vous aimeriez que je vous montre un avenir dans lequel tout le monde est à l'aise, toutes les politiques sont progressistes, les économies sont durables et nous vivons heureux jusqu'à la fin des temps ?

« Exactement ». Elle a souri.

« La peur », a répondu ma nièce. Elle a 17 ans.

« Vous voulez que je vous montre des dômes de chaleur, des incendies de forêt, des inondations, des famines, des migrations de masse et des pandémies ? »

« Oui ». Elle n'a pas souri. « Et que d'autres personnes font aussi quelque chose ».

D'une manière ou d'une autre, les avocats présents dans cette salle de conférence savent que pour faire progresser la lutte contre le changement climatique par le biais des tribunaux, il faut non seulement gagner des arguments juridiques, mais aussi gagner les cœurs et les esprits, et tirer parti de ces victoires pour déplacer le pouvoir. Le président de la Cour suprême des États-Unis, John Roberts, a déclaré que le rôle d'un juge était analogue à celui d'un arbitre de baseball appelant « les balles et les prises » - il ne fait pas les règles, il les applique simplement d'une manière neutre et objective. La déclaration était désespérément confuse, peut-être même une erreur d'aiguillage intentionnelle. Après tout, les juges sont aussi des personnes. Ils ont leurs engagements cognitifs. Ils appartiennent à leurs tribus épistémiques. Ils poursuivent leurs propres agendas personnels et politiques. Ils sont ancrés dans leur milieu. (Voir les récentes décisions de la Cour suprême des États-Unis éliminant le droit constitutionnel des femmes à l'avortement et cherchant à saper l'appareil administratif et réglementaire du pays) Par conséquent, le droit n'est pas une chose fixe et immuable. Il n'est pas gravé dans le marbre. Il est vivant, il respire, il évolue dans le temps, et il le fait parfois par grands sauts plutôt que par petits pas. Le travail de l'avocat consiste à persuader le juge non seulement que la logique et les règles écrites exigent un résultat spécifique lorsqu'elles sont appliquées à des faits particuliers, mais aussi à imaginer que le droit évolue dans la direction souhaitée.

Pendant de nombreuses années, le droit de l'environnement aux États-Unis, comme dans d'autres pays, a imaginé la récupération d'un passé perdu, un retour à l'Eden, et a cherché à sauver ce qui pouvait l'être des décombres de notre économie industrielle et de nos utilisations extractives de la terre. Mais la crise climatique appelle à une nouvelle compréhension de la manière dont le droit reflète notre relation avec le monde naturel et avec les autres. Elle exige que nous pensions non pas au passé auquel nous voulons revenir, mais à l'avenir que nous voulons. Il nous invite à nous interroger, comme le fait Ayana Elizabeth Johnson dans une nouvelle anthologie : Et si nous réussissions ?

En quittant la plage ce jour-là, en rentrant chez moi après cette séance de stratégie juridique, en y réfléchissant maintenant, je peux commencer à voir les contours de cette nouvelle loi, influencée par le climat. Elle est ancrée non pas dans le rétablissement et le salut, mais dans l'adaptation et la durabilité. Elle n'envisage pas un régime de commandement et de contrôle du haut vers le bas, mais une diversité d'individus et de communautés opérant de manière indépendante et en relation à des échelles multiples et le long d'une variété de plans horizontaux et verticaux. Elle perpétue un système de propriété, de ce que nous possédons et appelons notre propriété, comme étant interconnecté et non exclusif, et comme étant détenu au profit d'autres personnes. Pour les humains et les non-humains, ceux que nous connaissons et ceux que nous ne connaissons pas, aujourd'hui et demain.